

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CISION – Capitale-Nationale et hebdomas régionaux**

**Q24-005**

## **Inspection générale du pont de l'Île-d'Orléans (route 368)**

**Québec, le 10 avril 2024.** – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que l'inspection générale du pont de l'Île-d'Orléans, entre Québec et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, sera réalisée à compter du 15 avril et s'échelonnera sur environ quatre semaines. Effectuée tous les deux ans, l'inspection générale permet au Ministère de planifier adéquatement les interventions prioritaires à réaliser l'année suivante sur la structure.

Les opérations occasionneront de la **circulation en alternance**, du **lundi au vendredi, entre 9 h et 15 h**. Au besoin, de la circulation en alternance pourrait aussi être requise la nuit. La largeur de la voie restante sera réduite à **trois mètres** et l'accès au trottoir pourrait être restreint, au besoin.

Jusqu'à la mise en service du nouveau pont, le Ministère ne ménagera aucun effort pour assurer des déplacements efficaces et sécuritaires sur le pont de l'Île-d'Orléans.

Les interventions pourraient être reportées, prolongées ou annulées en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, avant de prendre la route, il est recommandé de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements.

Le Ministère remercie les usagers de la route de respecter la signalisation en place.

**Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :**

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

**Pour  
information :**

Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724